

Compte-rendu de la réunion

du Conseil Municipal

du 6 octobre 2010

Rapport d'activités 2009 de la Communauté de Communes de Brocéliande

Monsieur le Maire et les délégués de la Communauté de Communes de Brocéliande ont présenté le rapport d'activités de la Communauté 2009.

Le Conseil Municipal a débattu de certains points et plus particulièrement de la taxe d'ordures ménagères.

Monsieur le Maire a souligné l'intérêt qu'il portait à rendre cette taxe plus juste pour tous les habitants de la communauté de communes. Cette taxe basée sur la valeur locative rend difficile le lissage du taux. La différence constatée entre les dépenses et les recettes de cette compétence est justifiée par le délai entre le moment de l'appel de fonds par le SMICTOM et la période de recouvrement auprès des particuliers.

Monsieur Jean-Yves GEFFROY, au nom des élus de Bréal Autrement, regrette leur non représentation auprès de cette EPCI.

1) Tarifs municipaux 2011 - location salles

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de réévaluer de 2.5 % les tarifs 2010 concernant les locations de salles du Centre Culturel Brocéliande et de la Salle des Associations à compter du 1^{er} janvier 2011.

2) Tarifs municipaux 2011 - photocopies aux associations

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de réévaluer de 5 % les tarifs photocopies aux associations à compter du 1^{er} janvier 2011 comme suit :

Photocopies aux associations (sportives, culturelles, éducatives, économiques, humanitaires et de loisirs)	
- forfait annuel minimum	7.55 €
- photocopie recto (format A4)	0.061 €
- photocopie recto (format A3)	0.072 €
- photocopie recto-verso	0.072 €
<i>Le tarif des photocopies sur support couleur est fixé à 1,5 fois le tarif des photocopies sur papier blanc.</i>	
<i>Les sommes dues seront recouvrées une fois par an au moyen d'un titre de recettes.</i>	

3) Tarifs municipaux 2011 - cimetière

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de réévaluer de 3 % à compter du 1^{er} janvier 2011 les tarifs concernant le cimetière comme suit :

- Concessions	
* 50 ans	279.51 €
* 30 ans	167.70 €
- Taxe d'inhumation	48.63 €

4) Tarifs municipaux 2011 - droits de place

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de réévaluer de 3 %, à compter du 1^{er} janvier 2011 les tarifs concernant les droits de place :

- En cas d'utilisation occasionnelle du domaine public :	
* par demi-journée	11.00 €
* la journée	22.00 €
- En cas d'utilisation régulière du domaine public :	
* par demi-journée	5.52 €
* la journée	11.04 €

5) Echange de terrain proximité du Centre Culturel "Brocéliande"

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'accord obtenu avec un riverain du Centre Culturel et le futur cinéma.

Le propriétaire de la parcelle AT n° 177 souhaitait acquérir une partie de la parcelle AT n° 244 appartenant à la Commune.

Après négociations, un accord d'échange d'une superficie égale d'environ 80 m² permettra un passage de 5 m entre le parking actuel et le futur cinéma.

Les frais d'actes et de géomètre seront à la charge de la Commune.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'échanger environ 80 m² de la parcelle section A.T. n° 177 contre une partie égale de la parcelle section AT n° 244.

6) Droit de Prémption Commercial - boulangerie

Par courrier en date du 28 septembre 2010, le Cabinet CARCREFF, Société d'Avocats informe qu'il est chargé de la régularisation de l'apport d'une entreprise individuelle de "boulangerie pâtisserie" gérée par M. et M^{me} Laurent MAROT. Cet apport sera consenti au profit de la Société "AFLIMIS", Société à Responsabilité limitée avec une activité identique.

Cet acte doit être régularisé courant octobre 2010 avec jouissance rétroactive au 1^{er} août 2010.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, renonce à son droit de prémption commercial pour ce dossier.

7) Assurance statutaire du personnel communal - contrat groupe

Le contrat d'assurances garantissant la collectivité pour les risques statutaires relatifs au personnel communal prendra fin le 31.12.2010. Par délibération n° 2010/2502/19 le Conseil Municipal a mandaté le Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine pour mettre en œuvre les procédures de mise en concurrence des entreprises d'assurances agréées, pour son compte, en vue de souscrire un contrat d'assurance des risques statutaires du personnel.

Le Centre de Gestion a mis en concurrence et a négocié pour le compte des collectivités un nouveau contrat afin d'assurer la continuité de cette prestation. Le contrat est renouvelé avec la Société SOFCAP.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accepter la proposition SOFCAP négociée par le Centre de Gestion pour une durée du contrat de cinq ans avec effet au 1^{er} janvier 2011.

POUR INFORMATION

Rentrée scolaire 2010/2011

Monsieur le Maire a informé le Conseil Municipal de la carte scolaire avec la création d'une classe à l'Ecole Élémentaire Pierre Leroux. Malgré les différents contacts directs entre le Maire, l'Adjointe aux Affaires Scolaires et l'Inspecteur d'Académie, il n'a pas été autorisé la création d'une sixième classe à l'Ecole Maternelle Pierre Leroux.

Marchés publics

Monsieur le Maire a informé le Conseil Municipal des dernières attributions de marchés conformément à la délibération n° 2008/2003/41 (point n° 3) pour les marchés à procédure adaptée concernant la Maison des Associations et la Station d'Épuration.

a) Maison des associations

Lot	Entreprise	Montant HT
Lot n° 1 Gros œuvre	POIRIER	125 681.25 €
Lot n° 2 Charpente	ROLLAND	99 855.00 €
Lot n° 3 Couverture	NEVEU	45 227.98 €
Lot n° 4 Menuiseries extérieures	SARL DES PLATANES	66 870.00 €
Lot n° 5 Menuiseries intérieures	SARL VILBOUX	38 955.25 €
Lot n° 6 Plâtrerie	ARMOR RENOVATION	68 256.48 €
Lot n° 7 Electricité	PICARD	39 716.47 €
Lot n° 8 Plomberie-sanitaire	BOSCHET	13 901.94 €
Lot n° 9 Chauffage VMC	BOSCHET	75 286.32 €
Lot n° 10 Revêtement de sol	LBS CARRELAGE	58 894.26 €
Lot n° 11 Peinture	CDP	16 250.00 €
Lot n° 12 Plafonds suspendus	COYAC	19 374.30 €
Lot n° 13 Serrurerie	DSJ METALLERIE	45 997.13 €
Lot n° 14 Ascenseur	NSA/CFA	29 015.00 €
Lot n° 15 Signalétique	MODULES ENSEIGNES	1 270.00 €
Lot n° 16 VRD Espaces verts	RENOU	34 077.50 €
Lot n° 17 Solaire Photovoltaïque	NEVEU	118 859.24 €

b) Station d'Épuration

Ce marché a été attribué à la Société SAUR pour un montant HT de 1 193 487.72 €.

Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Monsieur BERTHELOT a informé le Conseil Municipal de la validation de l'étape 3 du PCS.

Etape 3 :

- Alerte et information des populations
- Identification des sources, traitement et réception d'une alerte
- Moyens et modalités de diffusion de l'alerte aux populations.

Affiché à la porte de la Mairie,

Le octobre 2010

Le Maire,

J. DURAND